

# AIDE-MÉMOIRE POUR LES PARENTS



POUR FAVORISER UN PASSAGE HARMONIEUX  
DE VOTRE ENFANT VERS L'ÉCOLE!

## AOÛT À DÉCEMBRE

## AVANT L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Rechercher l'école de votre secteur.

Consulter le site Internet de votre [Centre de services scolaire](#) pour connaître l'école de fréquentation de votre enfant.

S'assurer d'avoir le certificat de naissance de votre enfant (grand format).

Si vous ne l'avez pas en main, vous devez faire une demande : [www.etatcivil.gouv.qc.ca](http://www.etatcivil.gouv.qc.ca) ou en composant le 1-800-622-6232, des frais (\$) sont à prévoir.



## JANVIER À FÉVRIER

## LORS DE L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Se renseigner au sujet des modalités d'inscription.

Consulter le site Internet du [Centre de services scolaire](#).

Procéder à l'inscription de votre enfant.

Selon le fonctionnement annoncé, avoir en sa possession les documents requis, généralement:

- Certificat de naissance et documents concernant l'immigration pour les enfants nés à l'extérieur du Canada ;
- Deux preuves de résidence (vérifier sur le site Internet de votre centre de services scolaire pour savoir lesquelles sont acceptées) ;
- Rapports de professionnels consultés pour votre enfant (si pertinent).

Prendre connaissance des différents documents remis suite à l'inscription.

Inscrire les dates importantes à l'agenda.



## MARS À JUIN

## AVANT LA RENTRÉE À L'ÉCOLE

Prendre connaissance du document\* présentant le portrait de votre enfant et autoriser l'échange d'information avec l'école.

Ce document permet l'échange d'information entre le milieu fréquenté par votre enfant (garderie, CPE, Passe-Partout, etc.) et l'école. Il permet au personnel de l'école de mieux connaître votre enfant et de l'accueillir dans le respect de ses forces et de ses besoins.

\* Ce document est généralement complété par le milieu de garde de votre enfant, s'il en fréquente un.



S'il y a lieu, compléter les documents remis par l'école pour mieux connaître votre enfant.

Ces documents vous permettent, à votre tour, de présenter votre enfant et votre famille à son enseignant(e).

Participer aux différentes activités pré-rentree proposées par l'école, le service de garde, les organismes communautaires ou la municipalité.

Ces activités permettront, à votre enfant et à vous, de vous familiariser avec l'école et de rencontrer le personnel scolaire (ex.: visites, rencontres d'informations, etc.).



**NOTE :** Saviez-vous que dès l'âge de 3-4 ans, il est possible de prendre rendez-vous pour un examen de la vue ? **C'est gratuit !** Il est également recommandé de faire vacciner votre enfant avant l'entrée à l'école (informez-vous auprès de votre CLSC).

**TOUT AU LONG DU PROCESSUS, DISCUTEZ DE L'ÉCOLE AVEC VOTRE ENFANT, ÉCOUTEZ-LE, ENCOURAGEZ-LE À NOMMER SES ÉMOTIONS ET RASSUREZ-LE AU BESOIN ! SOYEZ CONFIANT, RÉCONFORTANT ET POSITIF !**



## JUILLET À SEPTEMBRE

## AUTOUR DE LA RENTRÉE À L'ÉCOLE



### Faire des activités pour se familiariser avec le fonctionnement de l'école.

Profiter des vacances pour :

- Jouer dans le parc-école ;
- Faire le trajet de la maison vers l'école ;
- Faire des pique-niques avec la boîte à lunch ;
- Lire des livres sur le thème de l'école ;
- Permettre à votre enfant de jouer avec des enfants qui iront à la même école ;
- Etc.

Il est important de toujours parler positivement de l'école en présence de votre enfant. Cela lui montrera qu'il peut avoir confiance en son futur milieu.

### Faire l'achat du matériel scolaire et l'identifier.

L'école vous fournira la liste du matériel scolaire nécessaire. Impliquer votre enfant dans la préparation de ce matériel est une bonne occasion de discuter avec lui de l'entrée scolaire qui approche.

### Réviser l'organisation familiale en fonction du nouveau contexte scolaire.

Prévoir vos besoins concernant :

- Le service de garde scolaire pour les périodes du matin, du midi et du soir (l'école vous demandera probablement dès le mois de mai ou juin si vous êtes en mesure déjà de confirmer vos besoins pour le service de garde) ;
- La surveillance pour la période du dîner si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde et ne retourne pas dîner à la maison ;
- Le transport pour les périodes du matin et du soir (autobus, voiture ou à pied) ;
- L'aménagement de votre horaire en lien avec l'entrée progressive (s'il y a lieu).

Au moins 1 à 2 semaines avant la rentrée, mettre en place à la maison un horaire pour votre enfant qui l'aidera à développer son autonomie et à diminuer son stress (heure du coucher, routines du matin et du soir, etc.).

### Profiter de la rentrée progressive pour permettre à votre enfant de se familiariser graduellement avec le service de garde scolaire (s'il est prévu qu'il fréquente le service de garde scolaire).

La rentrée progressive (horaire ajusté lors des premières journées d'école) permet de plus petits groupes. Ainsi, l'enseignante et l'éducatrice du service de garde scolaire peuvent accorder plus de temps et d'attention à votre enfant pour apprendre à le connaître, le sécuriser et développer une relation de confiance avec lui. Il s'agit d'une bonne occasion pour votre enfant de se familiariser avec le service de garde, en y passant de courtes périodes.

### Participer à la rencontre de parents (en groupe).

Il s'agit d'un moment privilégié pour vous de rencontrer l'enseignante de votre enfant, de voir sa classe, de connaître la routine de la journée et de poser des questions.

### Discuter avec votre enfant.

Démontrer de l'intérêt à propos de ce que votre enfant vit :

- Questionnez-le sur son enseignante, ses amis, ses activités, les choses qu'il apprécie le plus et qu'il apprécie le moins, etc. ;
- Demandez-lui comment il se sent (cela lui permettra de nommer ses émotions) ;
- Etc.

En discutant avec lui, cela vous permettra d'en connaître davantage sur le quotidien de votre enfant et de savoir comment se déroule son adaptation. *(Au besoin, certains services d'organismes communautaires ou du réseau de la santé et des services sociaux peuvent vous soutenir.)*

## OCTOBRE À DÉCEMBRE

## APRÈS LA RENTRÉE À L'ÉCOLE

### Prendre connaissance de la première communication officielle.

L'école vous transmettra une première communication (mi-octobre). Ce sont les premières observations de l'enseignante sur l'adaptation de votre enfant à l'école.

### Participer à la rencontre de première étape avec l'enseignante.

L'enseignante de votre enfant vous fera parvenir une invitation pour cette rencontre qui aura lieu en novembre. Ce moment d'échange vous permettra de discuter ensemble des premières observations concernant votre enfant.

### Au besoin, communiquer avec l'enseignante de votre enfant pour tout questionnement ou inquiétude.

La communication et la collaboration avec l'école sont des éléments importants pour le parcours scolaire de votre enfant. L'enseignante demeure disponible pour discuter avec vous, au besoin.



Inspiré de l'AIDE-MÉMOIRE Pour les parents développé par le Centre de services scolaire de la Capitale, ce document a été élaboré par la Communauté de pratique des agentes de développement pour la première transition scolaire des centres de services scolaires francophones de la Montérégie, dans le cadre du projet régional, en complément au Cadre de référence montréalais pour soutenir une première transition scolaire harmonieuse.

